ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

textile et habillement

Question écrite n° 70723

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation difficile de l'industrie textile dans le Nord-Isère. Les fermetures d'usines se multiplient sans qu'il soit possible de reclasser les salariés licenciés. Eu égard à la crise actuelle, ces derniers rencontrent d'importantes difficultés pour retrouver un emploi. La deuxième industrie française ne peut pas disparaître sans que les pouvoirs publics ne réagissent. Il conviendrait entre autres d'élaborer des chartes s'opposant au dumping social pratiqué par certains pays parmi les plus pauvres et de réguler le marché mondial du textile. Il lui demande quelles sont les mesures prévues en ce sens par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : M. Georges Colombier
Circonscription : Isère (7e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 70723
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : industrie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7206